

4ÈME CLASSIQUE PYRENEES-ATLANTIQUES

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
NOUVELLE-AQUITAINE



NATIONALE U19

DIMANCHE 11 MAI 2025



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

La Classique Pyrénées-Atlantiques est organisée par le club du Lescar VS représenté par son président Gilbert DUCLOS-LASSALLE avec le soutien du Comité Nouvelle Aquitaine de Cyclisme, du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques de Cyclisme sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve se dispute le dimanche 11 mai 2025.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE ET PARTICIPATION

La Classique Pyrénées-Atlantiques est réservée aux coureurs de la catégorie Hommes U19 de 17 et 18 ans dans l'année (2007-2008). Elle est inscrite au calendrier FFC, classée 1.14.

Elle est ouverte aux équipes régionales, départementales, Pôles de Cyclisme, aux clubs étrangers et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels.

ARTICLE 3. PERMANENCE - RÉUNION DIRECTEURS SPORTIFS

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes, ou les coureurs pour les individuels, se font à la permanence de départ :

- Dimanche 11 mai 2025 de 10h à 11h15 à la Salle Harana d'Hasparren (64)

Une réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des membres du Collège des Arbitres, elle est fixée à 11h30 et aura lieu à la Salle Club Cyclo d'Hasparren (64)

La permanence d'arrivée se tiendra : Station de ski d'Issarbe sur la commune de Lannes en Barettous (64)
Retour des dossards.

ARTICLE 4. RADIO ET VÉHICULE D'ASSISTANCE

La fréquence des radios vous sera communiquée le jour de l'épreuve.

Le dépannage neutre sera assuré à l'aide de 4 voitures.

Les voitures clubs seront autorisées à partir de 4 coureurs. L'ordre des voitures d'équipes sera défini lors de la réunion des directeurs sportifs, par tirage au sort.

ARTICLE 5. LA SIGNALISATION

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches horizontales et verticales jaunes

ARTICLE 6. DÉLAIS

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal, devra respecter le code de la route. Pour être classé à la Classique Pyrénées-Atlantiques, tout concurrent devra finir dans un délai inférieur à 30% du temps du vainqueur.

ARTICLE 7. CLASSEMENTS ANNEXES

Les classements suivants seront établis :

Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur est disputé sur l'ensemble de 3 cols et côtes retenus pour ce classement.

Trois Meilleurs Grimpeurs figurent à ce classement avec barème de points :

- MG 3ème Catégorie - Col d'Osquich - km 46,5 (5-3-2-1)
- MG 4ème Catégorie - Col de Lapixe - km 101,5 (3-2-1)
- MG 1ère Catégorie - Col de la Hourcère - Km 121,5 (7-5-3-2-1)

Ils seront signalés par un panneau 500m en amont et un panneau au sommet.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoire dans les sprints des cols et côtes, puis du classement de l'épreuve.

Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

Classement Meilleur Sprinteur :

Le classement Meilleur Sprinteur s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Trois Sprints Intermédiaires figurent à ce classement:

- MS d'Irrissary - km 17,2
- MS Larceveau - km 34,5
- MS Tardets-Sorholus - km 95,1

Ils seront signalés par un panneau 500m en amont et un panneau sur le lieu du sprint. Le nombre de points attribués à chacun des 3 Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoires dans les sprints, puis du classement de l'épreuve. Pour avoir droit aux prix du classement général final, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1er coureur U19 1ère année, soit 17 ans dans l'année, du classement d'arrivée.

Classement Meilleur Régional :

Ce classement sera attribué au 1er coureur licencié en Nouvelle-Aquitaine.

Classement par Equipes :

Ce classement s'obtient par l'addition des places des 3 premiers coureurs de chaque équipe. En cas d'égalité, le classement du meilleur coureur de chaque équipe sera déterminant.

Classement Pyrénées Atlantiques :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au Km 64.

ARTICLE 8. PRIX ET PROTOCOLE

Les coureurs suivants sont attendus au protocole, en tenue de cycliste aux couleurs de l'équipe avec laquelle ils sont engagés pour l'épreuve :

- Les 3 premiers coureurs de la Classique Pyrénées-Atlantiques
- Le Meilleur Grimpeur
- Le Meilleur Sprinteur
- Le premier U19 1ère année
- Trois coureurs au moins de l'équipe vainqueur du classement par équipe
- Le premier coureur licencié en Nouvelle Aquitaine
- Le coureur passé en tête au km 64 pour le prix des Pyrénées-Atlantiques

ARTICLE 9. SERVICE MEDICAL

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisateur et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle de l'arrivée.

ARTICLE 10. APPEL DES COUREURS ET DEPART

A partir de 12h30, l'appel des coureurs sera fait par ordre des équipes. Le départ fictif sera donné à 12h55.

ARTICLE 11. CONTROLE ANTI-DOPAGE

Les organisateurs se conformeront à la réglementation antidopage du règlement FFC, le contrôle aura lieu à Lannes en Barethus (64).

ARTICLE 12. PENALITES

Le barème des pénalités applicable est celui prévu par le règlement de la FFC.

ARTICLE 13. ZONE VERTE, DÉLESTAGE DES DÉCHETS

Aucun véhicule de l'échelon course ne peut se délester de déchets en les jetant sur la chaussée ou dans les bas-côtés sous peine d'exclusion du pilote.

Pour les coureurs, le délestage des déchets doit se dérouler de la manière suivante :

- De préférence auprès des véhicules de leur équipe
- Dans la zone de délestage de déchets dites « Zone verte »

La « Zone verte » sera matérialisée par des panneaux

ARTICLE 14. PRIX

Les prix suivants sont attribués aux vingt premiers coureurs classés :

1er	242 €	11ème	20 €
2ème	181 €	12ème	19 €
3ème	144 €	13ème	17 €
4ème	121 €	14ème	16 €
5ème	97 €	15ème	14 €
6ème	84 €	16ème	14 €
7ème	66 €	17ème	14 €
8ème	54 €	18ème	14 €
9ème	36 €	19ème	12 €
10ème	23 €	20ème	12 €

Meilleur Grimpeur

Les prix suivants sont attribués aux trois premiers coureurs classés:

1er	120 €
2ème	60 €
3ème	40 €

Meilleur Sprinteur

Les prix suivants sont attribués aux trois premiers coureurs classés:

1er	100 €
2ème	60 €
3ème	40 €

Meilleur Jeune U19 1ère année

1er	100 €
2ème	60 €
3ème	40 €

Classement par équipe

1er	100 €
2ème	60 €
3ème	40 €

OFFICIELS

- **DIRECTION DE L'ÉPREUVE**

Président Lescar VS: Gilbert DUCLOS-LASSALLE

Responsable Organisation: Vincent DEDIEU / 06 74 63 65 05

Responsable Equipes: Raphael NAUDON / 06 83 19 50 88

Responsable Sécurité et Signaleurs: Michel GILBERT/ 06 01 22 91 99

- **SERVICE MEDICAL**

Médecin : Dr Agathe BEISCAR

Association Premiers Secours :

- **COMPÉTITION**

Speakers : Pascal BAUDRON

Liaison radio : Philippe AUGRAS

- **COMMUNICATION**

Photos, commentaires et résultats sur

<https://www.sudgirondecyclisme.fr/>

- **COLLÈGE DES ARBITRES**

Président du Jury : Grégory MAURI

Titulaires : Eric GRANDJEAN

Stéphane LAVIGNAC

Commissaire moto : Stéphane REIMHERR

Juge à l'arrivée : Sophie LAVAUD

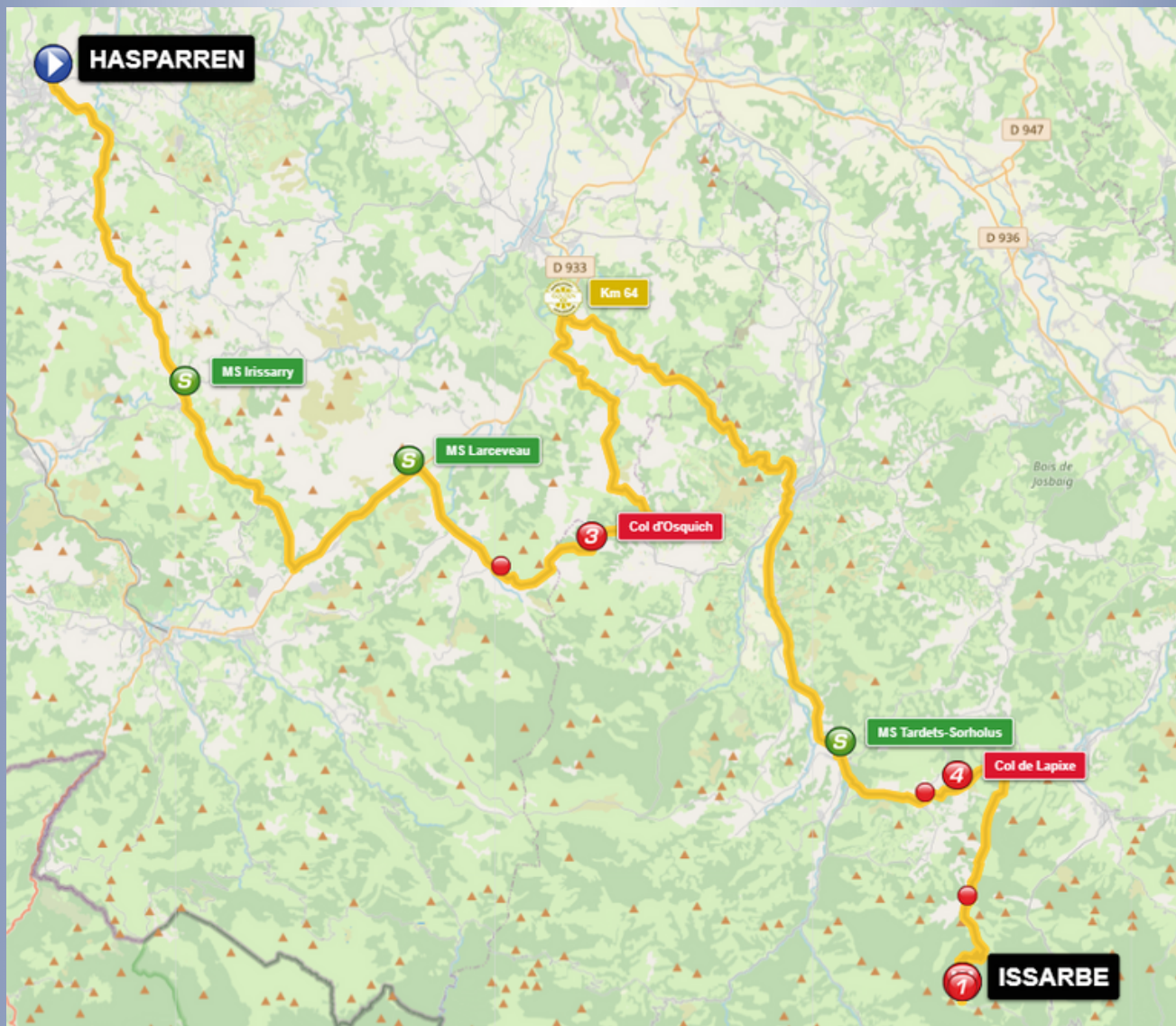
Informatique : Vincent DEDIEU



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



PARCOURS



HASPARREN
70 m



ISSARBE
1417 m

10.6 Km - 8.9%
1



Powered by La FlammeRouge

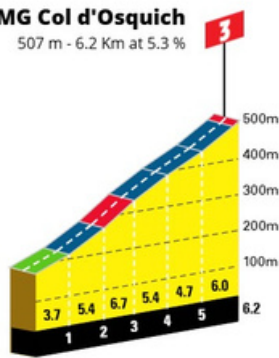


LES COLS ET L'ARRIVÉE

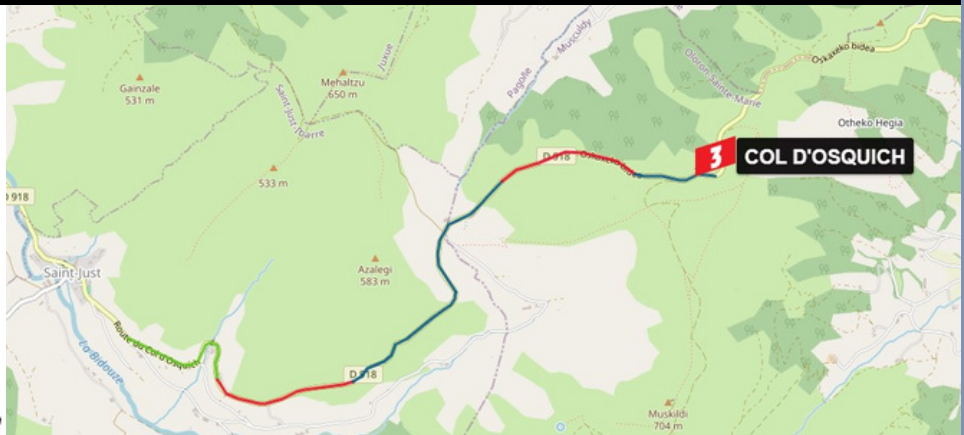
PROFIL 1er Meilleur Grimpeur

MG Col d'Osquich

507 m - 6.2 Km at 5.3 %



Powered by La FlammeRouge

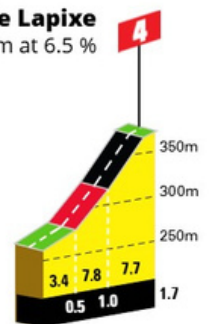


PROFIL 2ème Meilleur Grimpeur



Col de Lapixe

373 m - 1.7 Km at 6.5 %

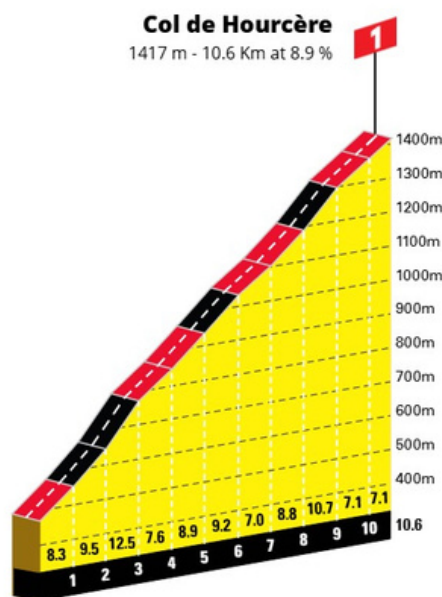


Powered by La FlammeRouge

PROFIL DES DERNIERS KM

Col de Hourcère

1417 m - 10.6 Km at 8.9 %



Powered by La FlammeRouge



ITINÉRAIRE-HORAIRE

CLASSIQUE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES		Horaires de passage		
		Vitesse Moyenne en km/h		
KM	ITINÉRAIRE	42,00	40,00	37,00
-2,3	Départ Fictif Place Harana HASPARREN	12:55:24	12:55:24	12:55:24
-1,4		12:57:12	12:57:12	12:57:12
0,2		13:00:24	13:00:24	13:00:24
0	Panneau sortie Hasparren 	13:00:00	13:00:00	13:00:00
3	BONLOC	13:04:17	13:04:30	13:04:52
5,3	MENDIONDE	13:07:34	13:07:57	13:08:36
10,4	HELETTE	13:14:51	13:15:36	13:16:52
11,1	Rond-point- Tout droit- Direction St Jean Pied de Port- (Passage à gauche)	13:15:51	13:16:39	13:18:00
16,4	IRISSARRY	13:23:26	13:24:36	13:26:36
17,2	PC 1- (Croix à gauche) 	13:24:34	13:25:48	13:27:54
27,1	LACARRE	13:38:43	13:40:39	13:43:57
27,2	Gauche- Direction Pau	13:38:51	13:40:48	13:44:06
34,5	PC 2 – Panneau d'entrée Larceveau 	13:49:17	13:51:45	13:55:57
34,6	Rond-point- Droite- Direction Mauléon	13:49:26	13:51:54	13:56:06
38,4	BUNUS	13:54:51	13:57:36	14:02:16
40,9	SAINT JUST D'IBARRE	13:58:26	14:01:21	14:06:19
46,4	MG 1- Col d'Osquich 	14:06:17	14:09:36	14:15:15
50,2	D918 à gauche D302 direction PAGOLLE	14:11:43	14:15:18	14:21:24
53,7	PAGOLLE	14:16:43	14:20:33	14:27:05
62,2	D302 à droite D933 HUART-MIXE	14:28:51	14:33:18	14:40:52
64	KM 64 Sous le pont D933 	14:31:26	14:36:00	14:43:47
64,5	D933 à Gauche C1 direction LARRIBAR SORHAPURU	14:32:09	14:36:45	14:44:36
65,1	LARRIBAR SORHAPURU	14:33:00	14:37:39	14:45:34
66,5	A droite sur D242	14:35:00	14:39:45	14:47:50
69,2	LOHITZUN	14:38:51	14:43:48	14:52:13
81,8	D242 A droite sur D611 MAULÉON-LICHARRE	14:56:51	15:02:42	15:12:39
82,7	D611 Rond-point tout droit direction ARETTE	14:58:09	15:04:03	15:14:06
85	D918 LIBARRENX	15:01:26	15:07:30	15:17:50
90,7	D918 SAUGUIS	15:09:34	15:16:03	15:27:05
95,1	PC 3 – TARDETS-SORHOLUS 	15:15:51	15:22:39	15:34:13
100,5	D918 MONTORY	15:23:34	15:30:45	15:42:58
101,5	MG 2- Col de Lapixe 	15:25:00	15:32:15	15:44:36
105	D918 à droitesur D632 direction ISSARBE	15:30:00	15:37:30	15:50:16
121,5	ARRIVÉE - Sommet Col de la Hourcère- LANNES EN BARETOUS 	15:53:34	16:02:15	16:17:02

PARTENAIRES MAILLOTS

VAINQUEUR DE L'ÉPREUVE



MEILLEUR GRIMPEUR



MEILLEUR SPRINTÉUR



CLASSEMENT 1er Régional



CLASSEMENT MEILLEUR JEUNE U19



SPRINT KM 64



INFOS ET LIEUX PRATIQUES

Le service médical



Hôpitaux en cas d'urgence : 15 ou 112

OLORON SAINTE-MARIE

Centre hospitalier général d'Oloron Sainte-Marie
1 avenue Alexander Flemming 64400 Oloron Sainte-Marie
05 59 88 30 30

PAU

Centre Hospitalier de Pau
4 Bd Hauterive 64000 Pau
05 59 92 48 48

SAINT-PALAIS

Centre hospitalier de Saint-Palais
Avenue de Saint-Jayne 64120 Saint-Palais
05 59 65 45 35

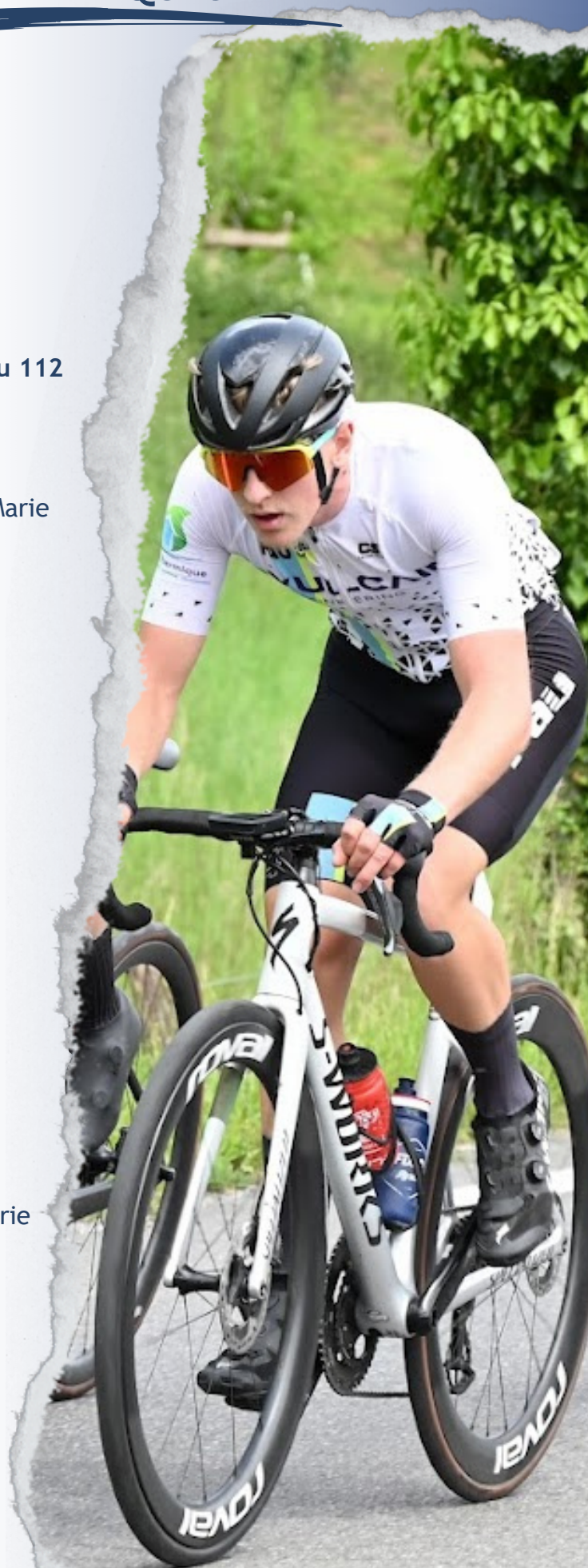
Le service cycle

OLORON SAINTE-MARIE

Pyrénées Cycles
6 avenue du 19 Mars 1962 64400 Oloron Sainte-Marie
05 24 35 15 13

ARETTE

Cycles Tillous
65 avenue Marcel Loubens 64570 Arette
05 59 88 90 61



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

